



## TABLE RONDE MATÉRIEL DU 14 NOVEMBRE 2019 DES MESURES INÉQUITABLES POUR LES AGENTS !

Paris, le 18 novembre 2019

### EN QUELQUES MOTS...

Comme suite au conflit social qui a commencé fin octobre au MATÉRIEL et notamment dans les Technicentres de maintenance, la direction Mobilités a organisé, le 14 novembre dernier, une table ronde Matériel sur la rémunération.

le contexte social dégradé au Matériel et a demandé que des annonces concrètes et significatives soient faites aujourd'hui même en direction des agents.

### Quatre annonces ont été faites :

#### ❖ Sur les qualifications

Une augmentation de **10%** des nominations prises en hors compte, sur les exercices de notations 2020 et 2021 pour des passages en qualifications de B à C, C à D et D à E pour l'ensemble des Technicentres (Maintenance et Industriel).

### LE SUJET

À l'occasion de cette table ronde qui réunissait toutes les activités (VOYAGES, TRANSILIEN, TER, INTERCITÉS, FRET (représenté)) ainsi que la direction MATÉRIEL SNCF pour la partie Maintenance Industrielle, **l'UNSA-Ferroviaire** a rappelé

Cette mesure concernera 1.600 agents sur la totalité des agents du domaine MATÉRIEL (22.000 agents), toutes activités confondues.

**L'UNSA-Ferroviaire** avait réclamé cette mesure ; cependant, nous aurions souhaité qu'elle concerne un volume plus important d'agents.

#### ❖ Sur le travail de nuit

Attribution d'une prime de nuit par palier :

- Une prime de **10 €** par nuit sera accordée pour les agents travaillant **entre 80 à 100 nuits** par an ;
- Une prime de **15 €** par nuit sera accordée pour les agents travaillant **entre 100 à 120 nuits** par an ;
- Une prime de **20 €** par nuit sera accordée pour les agents travaillant **plus de 120 nuits** par an.

**De ce fait, sont exclus les agents travaillants en 3x8 (environ 60 nuits/an). Cette mesure concernera un nombre limité d'agents.**

Ces primes seront attribuées dès la première nuit effectuée, sur la base du nombre de nuits établi dans le roulement de l'agent.

Une mesure complémentaire sur les nuits du week-end :

- 20€ par nuit du week-end (samedi à dimanche et/ou dimanche à lundi)
- Pour ces nuits du week-end, cette prime de 20€ n'est pas cumulable avec les primes de nuits par palier (10€, 15€, 20€) citées plus haut.

En revanche, elle concerne tous les agents travaillant de nuit le week-end, y compris les agents en 3x8.

Sur proposition de l'UNSA-Ferroviaire, l'Entreprise est ouverte à un travail de réflexion concernant l'organisation le travail de nuit au sein du Matériel.

### ❖ Sur le travail du week-end

- Une prime de 18€ à tous les agents travaillant un week-end complet (samedi + dimanche) en journée uniquement.

L'UNSA-Ferroviaire regrette que cette mesure soit conditionnée à l'obligation de travailler sur deux jours. L'Entreprise aurait pu donner 9€ par jour de travail, samedi ou dimanche.

L'UNSA-Ferroviaire regrette qu'aucune mesure générale, telle que la revalorisation de la prime de travail matériel ou de l'indemnité de résidence, n'ait été accordée.

L'Entreprise ne propose aucune mesure pour les bas salaires des agents travaillant de journée ou en 2X8, ni pour les agents au-delà de la qualif E.

Les mesures accordées pour les nuits et les week-ends ne le sont que dans un but incitatif, dans une organisation du travail qui sera de plus en plus dégradée.

### ❖ Sur les recrutements

Les Directions ont décidé, *a minima* et pour l'ensemble des Technicentres (Maintenances et Industriel), d'ouvrir le recrutement à **600 personnes** pour l'année 2020 :

- 300 pour VOYAGES (déjà annoncé la semaine dernière lors de la table ronde du 6 novembre)
- 100 pour MI
- 100 pour TRANSILIEN
- 50 pour FRET
- 50 pour TER

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces recrutements sont bien inférieurs à ce qu'ils devraient être pour compenser les centaines de démissions annuelles, ainsi que les départs en retraite ou les postes non tenus.

**Toutes ces mesures s'appliqueront au 1<sup>er</sup> janvier 2020, à l'ensemble des agents du Matériel (Maintenance et Industriel).**

## CONTACTS

Olivier BROSSE [brosse.o@unsa-ferroviaire.org](mailto:brosse.o@unsa-ferroviaire.org)  
Thierry SERGENT [sergent.t@unsa-ferroviaire.org](mailto:sergent.t@unsa-ferroviaire.org)  
Benjamin RASSART [rassart.b@unsa-ferroviaire.org](mailto:rassart.b@unsa-ferroviaire.org)

